



Appui au *Ministère de l'aménagement du territoire, de l'eau et de l'environnement (MATEE)* pour:  
une **gestion intégrée** de l'environnement,  
une **harmonisation** de la législation environnementale nationale, et  
un **rapprochement** progressif avec celle de l'UE

Royaume du Maroc  
Ministère des Affaires Etrangères et de la  
Coopération  
Contrat de jumelage MA04/AA/EN03

- **MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT (MATEE)**
- DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DU CONTROLE
- M. Brahim ZYANI (Direction de la Réglementation et du Contrôle)
- M. Fouad ZYADI (Division du Contrôle et Contentieux)
- M. Abdelaziz ZINE (Division de la Réglementation)
- M. Abdallah EL YACOUBI (Service des Normes et Standards)
- M.me OUAHBI (Service Législation et Réglementation)
- M. Mohammed BENZAHRA (Chef de Service des Conventions)
- M. Moustapha MOULAKI (Division Réglementation)
- M. Hassan BIRGACH (Service de l'Inspection et du Contrôle)
- M. Mohammed BENZAHRA (Chef de Service des Conventions)
- M. JEKMANI
- DIRECTION DE LA SURVEILLANCE ET DE LA PREVENTION DES RISQUES
- M.me Seloua AMEZIANE (Environnement et Santé)
- Mohammed CHAOUI (Prévention des risques)
- Mohammed EL BOUCHE (Laboratoire National des Etudes et de la Surveillance de la Pollution)
- Hassan OUAHIDI (Laboratoire National des Etudes et de la Surveillance de la Pollution)
- Mohammed MEHDI (Chef du Service de l'Air)
- Abdelaouhab ABDELAOUI (Chef de division, Laboratoire National des Etudes et de la Surveillance de la Pollution)
- DIRECTION DU PARTENARIAT, DE LA COMMUNICATION ET DE LA COOPERATION
- M. Taha BALAFREJ (Directeur)
- M. Anis ABOU EL HAJA (FODEP)
- M. El Hassane DOUMI (Division de la Coopération Internationale)
- M.me BOULATA (Division de la Coopération Internationale)
- M.me Yahia SABHI (Division du Partenariat)
- M. Souad EL ASRIAOUI (Secrétariat Permanent du Conseil National MDP)
- Mme N. OUMUSSA, (Chef de service de Changement Climatiques)
- DIVISION DES PROJETS PILOTE ET DES ETUDES D'IMPACT
- M.me Touria NABIL
- **SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE L'EAU**
- M. Mohammed MAKHBOUL
- M. Mohammed EL HACHIMI
- M. MAKHOKH
- M. AKRAJAI
- M.me SERGINI
- **AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DE L'OUUM ER RBIA:** M. Abdelaziz ZEROUALI
- **AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DU BOU-REG-REG ET DE LA CHAOUIA:** M. Kassim EL HADJI
- **ECOSECURITIES:** M. Ali AGOUMI

## OBJECTIF GLOBAL

Améliorer la planification en matière d'environnement et de l'eau et promouvoir une politique intégrée et rationnelle dans ces domaines dans le cadre de l'Accord d'Association avec l'UE

## OBJECTIFS SPECIFIQUES

### Appui Institutionnel

1. Assurer une meilleure **planification stratégique** des politiques et législations environnementales et de l'eau en tenant compte des aspects **institutionnels, juridiques et financiers**
2. Renforcer les capacités administratives pour assurer la **gestion intégrée** et efficace du processus de **rapprochement de la législation communautaire**

### Appui juridique

3. Assurer une **harmonisation interne** de la législation marocaine concernant la gestion intégrée de l'environnement en termes de rapprochement et d'application des textes législatifs
4. Définir des **plans de rapprochement** de la législation environnementale avec celle de l'UE tenant compte des besoins institutionnels, juridiques et financiers

The background of the slide is a photograph of a sunset or sunrise. The sun is partially obscured by dark, dramatic clouds, creating a bright glow and lens flare effect. The sky transitions from a deep blue at the top to a warm orange and yellow near the horizon.

**Maroc – Italie**  
**Jumelage Institutionnel MA04/A4/EN03**

*Appui au MATEE pour le rapprochement  
avec les directives UE*

**Le CANEVAS**

**S**tratégie pour l'**EVA**luation du  
**CA**dre **N**ormatif

*Acquis  
communautaire*

# LE CANEVAS

## MAROC

	Axe 1 Institutionnel	Axe 2 Législatif	Axe 3 Physique
Thème 1			
Thème 2			
Thème 3			
Thème 4			
Thème 5			
...			
...			

## ITALIE

	Axe 1 Institutionnel	Axe 2 Législatif	Axe 3 Physique
Thème 1			
Thème 2			
Thème 3			
Thème 4			
Thème 5			
...			
...			

**Kyoto** ..... **Millenium** ..... **Jo'burg**  
**development goals**

Etat d'implémentation **DCE** (début 2006)

Country	Trsp	RBD Rep.	Art5 rep.	Country	Trsp	RBD Rep.	Art5 rep.	Country	Trsp	RBD Rep.	Art5 rep.
Austria	😊	😊	😊	Greece	😐	😊	😄	Poland	😊	😊	😊
Belgium	😐	😐	😊	Hungary	😊	😊	😊	Portugal	😐	😊	😊
Cyprus	😊	😊	😊	Ireland	😊	😊	😊	Slovakia	😊	😊	😊
Czech Republic	😊	😊	😊	Italy	😞	😞	😞	Slovenia	😊	😊	😊
Denmark	😊	😊	😊	Latvia	😊	😊	😊	Spain	😊	😊	😊
Estonia	😊	😊	😊	Lithuania	😊	😊	😊	Sweden	😊	😊	😊
Finland	😊	😊	😊	Luxembourg	😞	😊	😊	United Kingdom	😊	😊	😊
France	😊	😊	😊	Malta	😊	😊	😊				
Germany	😊	😊	😊	Netherlands	😊	😊	😊				



## Etat d'application de la DCE

Loi 152 de 1999, >50% des Regions préparent Plan Régionaux de Protection des Eaux, en anticipant les plans d'aménagement de bassin dus en 2009

Contribution italienne à la CIS  
*Monitoring*  
*Zones humides*  
*Sécheresse et pénurie d'eau (Italie, Espagne, France, CE)*

Compétence spécifique et expérience en Gestion Intégrée de la Zone Cotière

Aménagement de bassin, transfert de connaissances avec la Pologne

## Le concept de “bassin versant” en Italie

**La Planification par bassin versant** introduite par la Loi 183 en 1989: les bassins sont des unités physio-écologiques pour la prévention des inondations et pour l'aménagement de la qualité des eaux

Un **service intégré**, depuis l'abstraction au rejet, organisé par “zones de gestion optimale” (ATO, Loi 36 de 1994), pour dépasser la fragmentation des services de distribution/collecte/traitement

Des **protocoles d'échantillonnage et contrôle** par bassin versant établis par la récente Loi 152 de 1999, comprenant tous les aspects d'aménagement de la qualité des eaux, institution **Agences de Bassin**

Réseau d'agences de protection de l'environnement **APAT/ARPA/APPA**  
*Centres thématiques* pour le support scientifique et technique pendant la prise de décisions



# Les Thèmes



## Secteur « Eau »

- Qualité des eaux de surface
- Rejets liquides
- Réutilisation et récupération des eaux usées
- Eaux de baignade
- Eaux d'alimentation

# 1. Qualité des eaux de surface

- Aménagement des eaux en zone côtière  
(question juridique interne)
- Système de suivi de qualité des eaux au niveau national  
(capacité administrative)
- Introduction de *normes de qualité environnementale* pour  
33 substances dangereuses  
(approximation)

## 2. Rejets liquides

- Convention **FAO/UTF/MOR019/MOR** – *Élaboration des dossiers techniques relatifs aux valeurs limites des rejets industriels ans le Domaine Public Hydraulique*
- Négociation partenariale
- Établissements classés, IPPC et MTD
- Rejets en mer
- Inspections

# 3. Réutilisation et récupération des eaux usées

- Révision périodiques de la grille de qualité
- Cadre réglementaire détaillé
- Révision du cadre administratif avec engagement des communautés locales

## 4. Eaux de baignade

- Révision du cadre administratif avec engagement des communautés locales
- Analyse de **Profil de qualité des plages**
- Mise en place d'un **Systeme de surveillance** comprenant:
  - critères internationaux agrémentés*
  - analyses*
  - gestion des données*
  - élaboration de plans d'intervention*
  - échange d'expériences*

# 5. Eaux d'alimentation

- Approximation aux Directives européennes
- Coordination avec ABH pendant Analyse des impacts et des pressions
- Limites de qualité à négocier en fonction des sources disponibles dans chaque bassin
- Attention à la contamination biologique!

## Secteur "eau"

### 1. Qualité des eaux de surface

Analyse des écarts	Plan d'harmonisation	Définition des besoins de convergence	Action proposée	Groupe de travail	Durée nécessaire
1. Inapplicabilité de la Loi 10-95 au domaine maritime 2. P. de loi sur le littoral incohérente avec principe d'aménagement intégré de bassin	Rapprochement au principe d'aménagement intégré de bassin appliqué par la Directive Cadre Eau	Modification du statut de la zone côtière pour une gestion adéquate des eaux de transition et côtières	1. amendement à la loi 10-95 pour la rendre effective dans le domaine côtier 2. application d'une <i>Loi sur le littoral</i> modifiée, Agence technique	Formation d'une commission mixte entre le MATEE et le Ministère de l'Équipement, avec l'aide d'experts internationaux de gestion de zone côtière	6 mois
L'application d'une grille de qualité unique dans tout le pays ne permet pas d'interpréter impacts et pressions	Mise en place d'un nouveau système de classification des eaux qui reflète les impacts sur la qualité	Définition d'hydro-écorégions et de valeurs de référence différenciées par bassin versant	Étude des caractères morphologiques, géochimiques, biologiques et des tendances à la dégradation	Commission réunissant les représentants des ADH, avec l'aide d'experts internationaux	1 an
Manque d'application d'indicateurs intégrés de qualité des eaux, notamment les indicateurs biologiques	Rapprochement au principe de tutelle intégrale des écosystèmes aquatiques et pas seulement des usages de l'eau	Définition d'indicateurs qui puissent être reliés directement aux critères de qualité des eaux de surface	Mise en place expérimentale d'indicateurs sur l'exemple du modèle italien, étude d'indicateurs biologiques	Formation d'un groupe de travail conjoint entre laboratoires du MATEE, des ADH et Recherche universitaire, avec l'aide d'experts européens	3 ans
Manque de normes de qualité environnementale concernant les substances dangereuses	Rapprochement à la Dir « subst dang » et Dir sœurs	Définition de normes de qualité environnementale pour les SD et pour d'autres S identifiées au niveau national	Vérification de la présence sur le sol national des SD listées, des facteurs de risque au niveau local, des impacts économique de leur réglementation	Formation d'un groupe de travail conjoint entre Ministère de la Santé, MATEE, avec l'aide d'experts de la Commission UE	3 ans

## Tableau de synthèse: zone litorale

### **Analyse des écarts**

Inapplicabilité de la Loi 10-95 au domaine maritime

*Projet de loi sur le littoral* incohérente avec aménagement intégré de bassin

### **Plan d'harmonisation**

Rapprochement au principe d'aménagement intégré de bassin appliqué par la  
Directive Cadre Eau

### **Définition des besoins de convergence**

Modification du statut de la zone côtière pour une gestion adéquate des eaux de  
transition et côtières

### **Action proposée**

1. amendement à la loi 10-95 pour la rendre effective dans le domaine côtier
2. Application d'une *Loi sur le littoral* modifiée, Agence technique.

### **Groupe de travail**

Formation d'une commission mixte entre le MATEE et le MEP, avec l'aide d'experts  
internationaux de gestion de zone côtière

**Durée nécessaire:** 6 mois







## AGENCES DE BASSINS HYDRAULIQUES

### Loi 10, Art. 20

Il est créé, au niveau de chaque bassin hydraulique ou ensemble de bassins hydrauliques, sous la dénomination de « agence de bassin », un établissement public...



**AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE  
DU BOUREGREG ET DE LA CHAOUIA**

# Tableau de synthèse: qualité des eaux

## **Analyse des écarts**

L'application d'une grille de qualité unique dans tout le pays ne permet pas d'interpréter impacts et pressions

## **Plan d'harmonisation**

Mise en place d'un nouveau système de classification des eaux qui reflète les impacts sur la qualité

## **Définition des besoins de convergence**

Définition d'hydro-écorégions et de valeurs de référence différenciées par bassin versant

## **Action proposée**

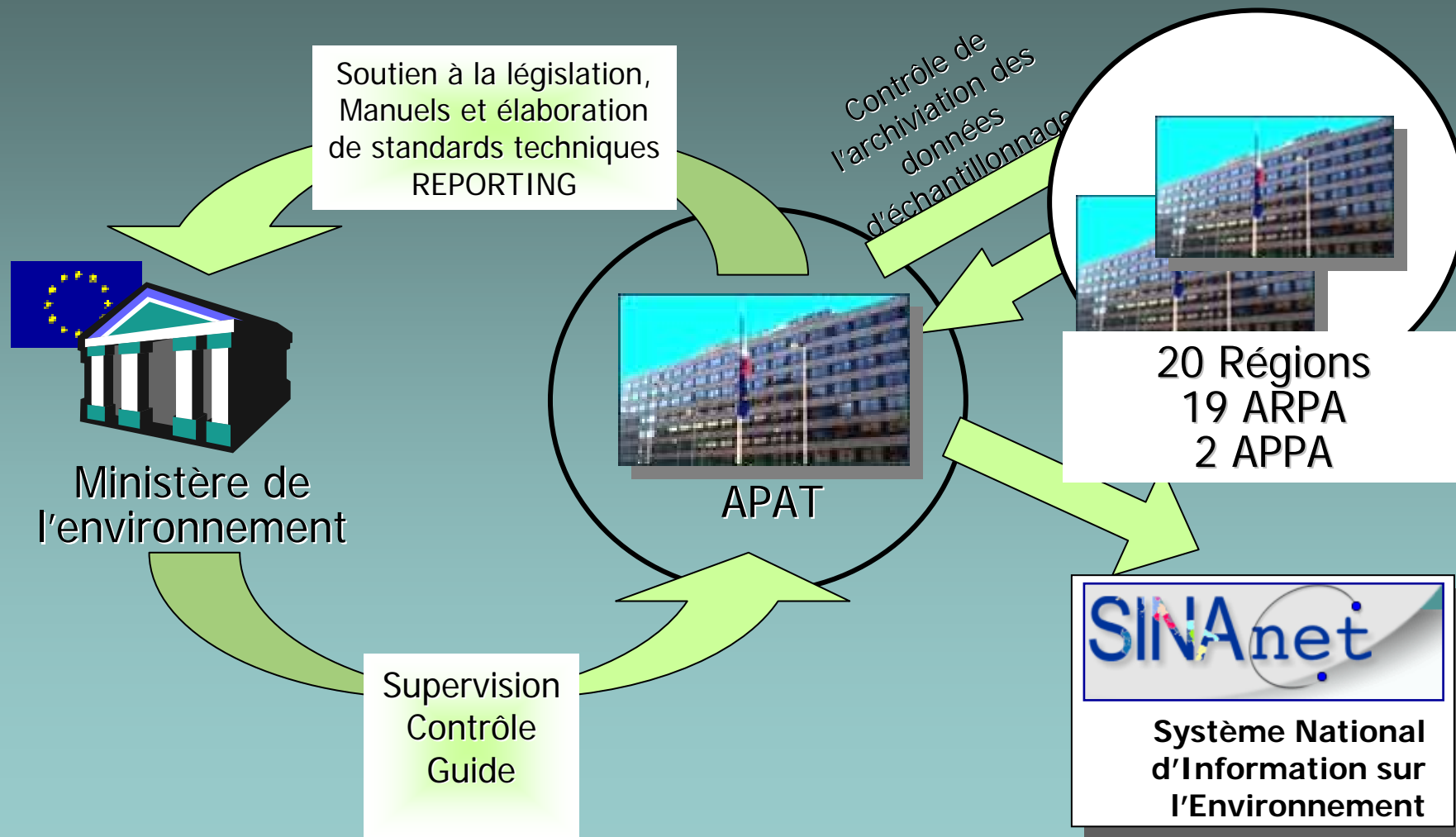
Etude des caractères morphologiques, géochimiques, biologiques et des tendances à la dégradation

## **Groupe de travail**

Commission réunissant les représentants des ADH, avec l'aide d'experts internationaux

**Durée nécessaire:** 1 an

# Agences de Protection de l'Environnement: récolte de données, échantillonnage et contrôle



MATT-APAT-ARPA/APPA

# Secteur « Pollution de l'air »



# 1. Émissions dans l'air

- Autorisation d'émission pour toute source fixe
- Mise en place d'autorisation intégrée pour les grands établissements, application du principe IPPC
- Attention particulière aux substances à toxicité élevée
- Négociation des valeurs limites d'émission en considération des MTD, du risque sanitaire
- En cas de dépassement: Analyse de Risque

## 2. Qualité de l'air

- Évaluation de la qualité de l'air au niveau national
- Révision des normes de qualité, objectifs à long terme
- Seuils d'alerte, seuils d'information, mesures d'urgence
- Coordination entre niveau central et régional

## 3. GES





Merci pour votre attention !